



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information*  
**CERTA**

Paris, le 08 novembre 2011  
N° CERTA-2011-AVI-619

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans Juniper

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-619>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-619
Titre	Vulnérabilité dans Juniper
Date de la première version	08 novembre 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Juniper PSN-2011-08-327 du 08 août 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Déni de service à distance.

## 2 Systèmes affectés

- JUNOS 10.x ;
- JUNOS 11.x.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans JUNOS. Elle permet de réaliser un déni de service à distance.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été corrigée dans JUNOS pour les routeurs de la série MX. Elle permet de réaliser un déni de service à distance au moyen d'une séquence complexe comprenant une mise à jour BGP (*Border Gateway Protocol*).

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité non public de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Juniper PSN-2011-08-327 du 08 août 2011 (accès restreint) :  
<http://www.juniper.net/alerts/viewalert.jsp?txtAlertNumber=PSN-2011-08-327&viewMode=view>

## **Gestion détaillée du document**

**08 novembre 2011** version initiale.